

Ministry of Labour, Immigration,
Training and Skills Development

Program Delivery Support
Branch

33 Bloor St E., 2nd Floor
Toronto ON M7A 2S3

Ministère du Travail, de l'Immigration,
de la Formation et du Développement des
compétences

Direction du soutien à la
prestation des programmes

33, rue Bloor Est., 2^e étage
Toronto ON M7A 2S3



Note de service

Destinataires :	Fournisseurs de services du Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO) et du Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais (POA-FR)
Expéditeur :	Annette Huton Directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes, Division de l'emploi et de la formation Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences
Date :	10 août 2023
Objet :	Financement supplémentaire en cours d'année pour le Programme de formation relais de l'Ontario (PFRO) et le Programme ontarien d'aide aux personnes inscrites aux programmes de formation relais (POA-FR) 2023-2024

Objectif

La présente note a pour objet d'informer les fournisseurs de services du PFRO et du POA-FR du financement supplémentaire en cours d'année disponible pour 2023-2024.

Que se passe-t-il?

Le [budget 2023 de l'Ontario](#) a annoncé une augmentation du financement de 3 millions de dollars en 2023-2024 pour élargir le Programme de formation relais de l'Ontario afin d'aider les immigrants formés à l'étranger à trouver un emploi dans leur domaine et à accéder à la formation et aux soutiens nécessaires pour obtenir un permis ou un certificat.

Les fournisseurs de services qui ont conclu un accord de paiement de transfert avec le PFRO et le POA-FR sont invités à demander des fonds supplémentaires afin d'élargir la portée du programme pour l'exercice financier en cours. Le financement supplémentaire doit être dépensé avant le 31 mars 2024. Ce financement supplémentaire en cours d'année est strictement pour l'exercice financier 2023-2024. Aucune augmentation du budget du PFRO n'a été approuvée pour les années à venir.

Le ministère souhaite soutenir les propositions des fournisseurs de services qui peuvent démontrer :

- La capacité et la demande d'appliquer à grande échelle des projets de formation relais d'octobre 2023 à mars 2024;
- Un rendement efficace (par exemple, atteindre les objectifs et les résultats);
- La demande des clients non satisfaite par rapport aux niveaux de financement actuels (c'est-à-dire qui limitent le nombre de clients pouvant être servis);
- Les besoins financiers des clients non satisfaits en raison d'obstacles financiers qui pourraient être résolus en élargissant l'accès aux bourses (par exemple, pour les projets admissibles au POA-FR);
- Le fait d'être axé sur les secteurs prioritaires tels que les soins de santé et les métiers spécialisés, ainsi que sur les secteurs à forte demande de nouveaux arrivants qualifiés, tels que les technologies de l'information, les services financiers, etc;
- La capacité de répondre à l'évolution des besoins des immigrants (par exemple, les titulaires d'une autorisation de voyage d'urgence entre le Canada et l'Ukraine et les demandeurs d'asile).

Qui est concerné?

Les fournisseurs de services ayant conclu des accords de paiement de transfert (APT) avec le PFRO 2021-2024 et le POA-FR 2023-2024 sont invités à poser leur candidature. Il convient de noter que les anciens titulaires d'un accord avec le PFRO qui continuent à gérer un programme approuvé de formation relais et qui ont un APT du POA-FR pour 2023-2024 ne sont **pas** admissibles au financement supplémentaire en cours d'année. Ce financement limité dans le temps est destiné à soutenir l'expansion des projets actuels du PFRO 2021-2024.

Que faut-il faire maintenant?

Le formulaire de demande sera disponible auprès d'un représentant du ministère le 11 août 2023. Les fournisseurs de services sont encouragés à remplir et à soumettre le formulaire de demande avant le 28 août 2023.

Quelles sont les prochaines étapes?

Le ministère examinera les formulaires de demande soumis afin de déterminer les activités et les engagements de financement pour la période d'attribution des fonds en cours d'année. Un contrat modifié sera mis à la disposition des candidats retenus, en octobre 2023, pour les fournisseurs de services PFRO et POA-FR admissibles. Le financement supplémentaire n'est pas garanti pour tous les projets.

Contexte

Le budget 2023 a annoncé une augmentation de 3 millions de dollars pour l'exercice 2023-2024 afin d'améliorer les soutiens à la reconnaissance des qualifications étrangères en élargissant le PFRO pour aider les immigrants formés à l'étranger à trouver un emploi dans leur domaine et à accéder à la formation et aux soutiens pour obtenir un permis d'exercer dans les professions réglementées.

Personnes-ressources

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre représentant ministériel.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Annette Huton

Directrice

Direction du soutien à la prestation des programmes